

Airon-Notre-Dame  
Airon-Saint-Vaast  
Berck-sur-Mer  
Colline-Beaumont  
Conchil-le-Temple  
Groffliers  
Rang-du-Fliers  
Tigny-Noyelle  
Verton  
Waben

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

-----

L'an deux mille sept, le vingt six avril à dix huit heures trente, le Conseil s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno COUSEIN, en suite de convocation en date du 7 juin 2007, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM.FERON, LECLERCQ, MMES DUFOUR, BERTIN, MM. DECLERCQ, HANOTTE, MME TORABI, M. D'HAILLECOURT absents excusés.  
Suppléants : MM. PHILIPPO, DEBEAUMONT.

Mme CROISILE est élue secrétaire.

-----

**21 - Dissolution de l'Association « Femmes aux écoutes » - Opération de liquidation de l'actif**

L'association « Femmes aux écoutes » avait pour objets :

- de lutter contre toute atteinte à la dignité des femmes, toutes discriminations à leur encontre,
- de défendre leurs droits,
- de leur permettre d'agir localement sur le plan social, juridique, culturel,
- d'aborder tant les difficultés personnelles que rencontrent les femmes que les problèmes de société.

Cette association sise à Berck-sur-Mer, 5 rue des Vagues a été dissoute par décision de l'Assemblée Générale du 27 Juillet 2006.

Les factures ayant été acquittées et les contrats résiliés, l'association « Femmes aux écoutes » a décidé que le reliquat financier serait dévolu au C.C.A.S. de Rang-du-Fliers, à deux associations reconnues d'intérêt public et la Communauté de Communes Opale Sud.


En sa qualité de personne morale de droit public et d'organisme ayant un but non lucratif, il revient donc à l'assemblée communautaire d'accepter la reprise partielle du produit de la liquidation.


L'affectation de cette recette : 800,00 € (huit cents euros) sera inscrite à l'article 7788 – autres produits exceptionnels divers.

**Adopté à l'unanimité.**

Fait à Berck-sur-Mer, le 14 juin 2007.

Publié le, 19 JUIN 2007

Exécutoire, le 21 JUIN 2007  
Le Président,  
 B. COUSEIN.

 Le Président,  
B. COUSEIN.



REÇU LE

21 JUIN 2007

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER